



Evreux, le 12 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire d'un courrier de M. G. Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics présentant un 1^{er} projet de cartographie de la présence des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur le territoire dont vous êtes des élu.es locaux..

Le gouvernement s'est, en effet, engagé dans un vaste chantier de transformation de la fonction publique. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) va être profondément touchée par cette transformation à travers son plan appelé « déconcentration de proximité ». Dans un courrier adressé aux représentants des personnels, le ministre M. Darmanin indique que la dynamique de transformation de la DGFIP doit passer par une transformation profonde de son réseau territorial et des modalités d'exercice de ses métiers.

Selon le ministre, cette transformation doit se faire dans une large concertation, notamment avec le Préfet, les élus et les organisations syndicales. Cette même remarque est relayée par le directeur départemental des finances publiques M Brenner. Le 11 juin dernier s'est déroulée une première réunion d'informations avec présentation de la nouvelle cartographie des implantations de la direction départementale des finances publiques. Il est prévu une seconde réunion le 2 juillet prochain.

A l'heure actuelle la DGFIP s'appuie sur un maillage territorial fort et composé, dans l'Eure, de 21 Centres des Finances Publiques. Ceux-ci assurent aujourd'hui l'accueil de nos concitoyens du lundi au vendredi sur la journée entière. A travers cette « déconcentration de proximité », le gouvernement souhaite « rationaliser » nos structures indiquant que 800 d'entre-elles, comportent moins de 5 agents. Elles seraient peu ou prou, remplacées par des lieux d'accueil dénommés « maisons France Services » dont l'implantation respectera des critères visant à favoriser la proximité avec nos concitoyens à savoir une structure par canton et un accès au service public à moins de 30 minutes.

On comprend bien à travers cette démarche que le gouvernement tente de rassurer les élus et les citoyens en indiquant que le service public et la DGFIP en particulier, seront au plus près des usagers, particulièrement pour celles et ceux qui ont des difficultés avec l'outil numérique. La nouvelle carte présentée fait d'ailleurs apparaître un surnombre de 13 sites accueillant du public par rapport à l'existant.

Le ministre parle dans son courrier de lieux d'accueil fixes ou mobiles ou de rendez-vous dans des locaux mis à la disposition par les mairies ou de permanences, sans plus de détails.

La réalité est tout autre.

En l'état actuel des projets, aucun agent des Finance Publiques ne serait présent dans ces lieux de contact. Au mieux, il s'agira d'une présence sur rendez-vous ou lors de périodes spécifiques (campagne impôt sur le revenu...). Très probablement, les tâches de renseignement incombant aux agents de notre administration aujourd'hui seront confiées à des personnels travaillant dans ces maisons, pour le compte de la commune ou de la communauté de commune !

L'ensemble de ces propositions va avoir une conséquence : faire supporter la charge financière à la fois sur les citoyens mais également sur l'ensemble des collectivités locales. Bien évidemment, nous ne pouvons pas cautionner ce basculement de charge alors que les budgets et les dotations de fonctionnement de l'ensemble des communes se réduisent.

Cette opération consiste en premier lieu à continuer à supprimer massivement des emplois à la DGFIP (des chiffres officiels de notre administration indiquent la suppression de 20 000 à 25 000 emplois, à mettre en corrélation avec les 50 000 annoncées d'ici 2022 par le Président de la République). Pour mémoire la DGFIP a déjà perdu près de 30 000 emplois en 15 ans.

Le ministre ignore les missions de la DGFIP ou feint de les ignorer. Les missions et donc les métiers de la DGFIP sont multiples et variés : la gestion publique locale (contrôle-conseil et gestion des collectivités locales, mais aussi réception du public concernant les créances publiques) ; la fiscalité des particuliers (impôt sur les revenus-taxé d'habitation- taxe foncière-plan cadastral), la fiscalité des professionnels (impôt sur les sociétés-TVA- cotisation économique territoriale...) ; la mission de contrôles des particuliers et des professionnels, les services de publicité foncière et d'enregistrement ; le recouvrement de l'ensemble des taxes et impôts.

Dans le même temps, la DGFIP qui ne peut plus faire face à ses missions régaliennes est en cours d'en externaliser certaines :

- Des missions de publicité foncière aux notaires
- la gestion du plan cadastral à l'IGN
- Le paiement cash à la Poste ou aux bureaux de tabac (fin du numéraire à la DGFIP)
- L'expérimentation d'agences comptables dans le secteur public local mettant fin à la séparation ordonnateur/comptable (art 243 de la loi de finances 2019)

Pour mémoire, les propositions actuelles concernant le département de l'Eure à l'horizon 2022 sont les suivantes :

- **1 service unique de publicité foncière** et d'enregistrement à **Evreux** (actuellement 3)
- **1 service unique du cadastre (SDIF) à Louviers**

- **3 services des impôts des particuliers** à Evreux-vernon-Bernay (actuellement 7)
- **2 services des impôts des professionnels** à Evreux- Louviers (actuellement 4)
- 18 accueils de proximité (MSAP ou autre...) **Des maisons France services ou des lieux de permanence, les deux à la charge des collectivités locales bien entendu.**(contre plus de 20 trésoreries aujourd'hui).
- **7 services de gestion comptable** (3 sur evreux sans changement gérant chacune leurs spécificités) et 4 à Verneuil-Les Andelys- Pont Audemer Bernay (actuellement 18)
- Création de **13 postes de conseillers aux collectivités locales** (à place du comptable public de votre trésorerie)

Le gouvernement s'est engagé à une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. (élu-e-s ; représentants des personnels)

C'est pourquoi l'intersyndicale Solidaires finances publiques, CGT Finances Publiques et FO Finances Publiques vous demande d'intervenir auprès du Préfet, du Directeur départemental des finances publiques dans le cadre des réunions préparatoires à venir afin que dans notre département soit maintenu un réseau DGFIP de qualité, présent sur l'ensemble du territoire car devant être accessible au plus grand nombre. En effet, certaines parties du département risquent d'être totalement abandonnées par les services de la DGFIP. Or, la fréquentation importante de nos services témoigne du besoin réel des usagers et des collectivités.

Par cette interpellation, l'intersyndicale voulait vous informer des dangers de ce projet et reste à votre disposition pour vous rencontrer et pour échanger sur le sujet de la présence de notre administration et ses enjeux pour le territoire dont vous avez la responsabilité.

Les secrétaires départementaux ;

Pour Solidaires Finances Publiques : Isabelle LAURENT

Pour la CGT Finances Publiques : Arnaud TALARD ; Jean-Pierre FONTAA

Pour FO DGFIP : Fabien DUBOST

Contacts :

Solidaires Finances Publiques 27 Isabelle LAURENT 06.88.57.48.60
solidairesfinancespubliques.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr

FO Dgfip 27 Fabien DUBOST 06.73.45.88.29
fo.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques 27 Arnaud TALARD 06.33.05.55.42
cgt.ddfip27@dgfip.finances.gouv.fr